



14 mars 2017 – CCI du Pays d'Arles

p 1

## REPONDRE AUX APPELS D'OFFRES INTERNATIONAUX

### Vous souhaitez :

- Maîtriser l'approche et la recherche d'appels d'offres
- Analyser les demandes, identifier les risques, organiser et préparer sa réponse et son offre
- Définir les conditions financières et de paiement, gérer les cautions à mettre en place
- Assurer le suivi

### Public :

Responsables et Commerciaux export, Assistants export, Managers opérationnels travaillant à l'international ou dans un contexte international.

### Intervenant :

Claude NASSAR, Formateur en Commerce International

### Programme :

#### Introduction

#### Détecter les appels d'offres

- Chercher l'information
- Evaluer les critères de sélection, d'attribution des marchés
- Identifier les décideurs et processus de décision

#### Analyser les demandes

- Décrypter la demande, analyser les documents
- Analyser la concurrence
- Evaluer le potentiel

#### Préparer et transmettre son offre

- Préparer l'offre technique, commerciale et financière
- Rédiger l'offre
- Répondre à la demande en respect des clauses et des délais
- Se préparer à l'oral
- Préparer la négociation
- Organiser le suivi

#### Conclusion

- Tenir compte des facteurs de succès
- Effectuer un bilan

### Notre engagement :

- Une réponse pragmatique et terrain à vos besoins

### Méthodes pédagogiques :

- Apports méthodologiques et travail sur cas pratiques
- Remise d'un support de cours

### Bénéfice(s) :

Cette formation apporte méthodologie et outils applicables en entreprise.



## REPONDRE AUX APPELS D'OFFRES INTERNATIONAUX

### ▶ DUREE :

Une journée de 7 heures  
Horaire : 9h à 17h – accueil 8h30

### ▶ NUMERO AGREMENT FORMATION :

CCI de Région PACA : 93 13 P007413

### ▶ MODALITES :

420 € nets de taxe par participant (non assujetti à la TVA).

Ne comprend pas les frais de déjeuner, ni les frais de déplacement des stagiaires.

Inscription et conditions de participation en page 3.



### DATE ET LIEU :

Mardi 14 mars 2017 de 9h à 17h  
CCI du Pays d'Arles  
Avenue de la 1<sup>ère</sup> Division France Libre  
13200 ARLES



### INTERVENANT :

Claude NASSAR – Formateur, consultant international



### CONTACT :

Céline GERACI – CCI International Paca  
Conseillère Développement International  
Tél : 04 90 99 08 29  
[celine.geraci@paca.cci.fr](mailto:celine.geraci@paca.cci.fr)



14 mars 2017 – CCI du Pays d'Arles

### REPENDRE AUX APPELS D'OFFRES INTERNATIONAUX

#### ► INSCRIPTION & CONDITIONS DE PARTICIPATION

SOCIETE : ..... représenté par : .....

SIRET de l'Etablissement des participants : .....

Nom, Prénom et Fonction des participants :  
.....  
.....

Adresse : .....

Tél direct : ..... e-mail : .....

Autre personne à contacter : .....

/\_/ Je joins à cette inscription un chèque à l'ordre de la CCI de Région PACA

/\_/ Paiement par OPCA : (cf. conditions ci-dessous). Joindre l'accord de prise en charge financière de l'OPCA.....

Date et Signature du Responsable :

Tampon de la société :

#### Conditions de participation :

Toute inscription à une formation doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous. Elle devient effective dès confirmation de la réception du bulletin d'inscription. L'inscription à cette journée organisée par la CCI de Région PACA implique l'adhésion pleine et entière du responsable de l'entreprise et du participant.

Le règlement s'effectue immédiatement ou à réception de la facture. A défaut, des pénalités de retard seront facturées. Ainsi, toute facture non payée à l'échéance porte intérêt, de plein droit et sans mise en demeure préalable, à un taux annuel égal à trois fois le taux de l'intérêt légal, calculé par mensualité. Ces pénalités sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. En cas de non règlement des factures à l'échéance, le client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement du contentieux des sommes dues.

Règlement par un OPCA ou un autre organisme payeur. En cas de prise en charge du paiement d'une facture par un organisme payeur extérieur, il appartient à l'entreprise responsable de l'inscription de communiquer à cet organisme tous les éléments qui lui sont indispensables pour assurer le paiement et de transmettre le bon de prise en charge par cet organisme à la CCI de Région PACA. Si celui-ci n'était pas effectué, la CCI de Région PACA serait fondée à réclamer le montant de ce paiement à l'entreprise inscrite solidairement débitrice à son égard et le montant des pénalités pour retard de paiement ;

En cas d'annulation d'une inscription pour des raisons étrangères à la CCI de Région PACA ayant lieu dans une période allant de 10 jours à 3 jours avant la date de début de la formation, une somme égale à 50 % du prix reste acquise à la CCI de Région PACA.

En cas d'annulation d'une inscription pour des raisons étrangères à la CCI de Région PACA moins de 3 jours avant le début de la formation, l'intégralité du prix est due à la CCI de Région PACA.

La CCI de Région PACA se réserve le droit d'annuler ou de reporter le démarrage du programme en cas de nombre de participants jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, ceux-ci en seront informés avant la date prévue du démarrage de la formation par fax ou courrier ou téléphone ou e-mail. La CCI de Région PACA proposera alors un remboursement intégral du prix ou de nouvelles dates(\*) de démarrage de la formation. (\* Hors samedis, dimanches, jours fériés et jours chômés).

Les litiges susceptibles de survenir dans l'interprétation et l'exécution du présent contrat seront de la compétence exclusive des juridictions administratives de Marseille.

CCI International Paca se réserve le droit d'annuler la participation à la manifestation pour toutes raisons légitimes et en cas de force majeure.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, d'information, de modification et/ou de suppression des données auprès du Service de la CCI de région Paca au 8 rue Neuve Saint-Martin, BP 81880, 13221 Marseille cedex 01, e-mail : international@paca.cci.fr

A l'exception des données à caractère personnel nécessaires à l'organisation et l'exécution légales des actions de CCI International Paca, la CCIR s'engage à ne communiquer aucune autre donnée sans votre consentement préalable. Si vous acceptez que d'autres données puissent être transmises et/ou échangées avec des partenaires et sous-traitants de ces actions et missions, nous vous remercions de bien vouloir cocher la case ci-après.